

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 4 MARS 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 40

Votants : 73 (dont 33 procurations)

N°35

OBJET :

MOBILITES
DURABLES

CONCESSION DE
SERVICE PUBLIC

TRANSPORT
URBAIN MOBILITE

INDEXATION DES
CHARGES
CONTRACTUELLES

CHANGEMENT
D'INDICES INSEE

AVENANT N°10 AU
CONTRAT

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le :

- 1 AVR. 2021

Publiée ou notifiée
le :

- 1 AVR. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°43), Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Pascal DEVOS, Jean-Marc BOUREL, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Pierre BONNET, Claude MALHURET, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Jean-Claude BRAT, Elisabeth BARGE à François SENNEPIN, Alain VENUAT à Jean-Claude BRAT, Ariane MILET à Jean-Dominique BARRAUD, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Joseph KUCHNA, Jean-Louis LONG à Nicole COULANGE, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nicole COULANGE, Séverine THOMAS-MOLLON à Jean-Dominique BARRAUD, Romain DEJEAN à Christine MAGNAUD, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Yves-Jean BIGNON à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°43), Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°43), Evelyne VOITELLIER à Bernard AGUIAR, Jean ALMAZAN à Romain LOPEZ, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARDOT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARDOT, Corinne IBARRA à Pierre BONNET, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Christiane LEPRAT à Mme Véronique TRIBOULET, Bernard KAJDAN à Jacques BLETTERY, Sylvie DUBREUIL à Jacques BLETTERY.

Absents représentés par son suppléant :

Mme et MM. Jacques TERRACOL par Gérard DEPALLE, Olivier ROYER par Patricia ROZZIO, Christine BOUARD par Nathalie VERRIERE.

Absents excusés :

Mme et MM. François SZYPULA, Franck GONZALES, Jean-François CHAUFFRIAS, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté, Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), sur l'intégralité de son ressort territorial,

Vu le contrat de concession de service public signé entre Vichy Communauté et Transdev Vichy conformément à la délibération du 20 décembre 2017,

Vu l'article 31-2 de ce contrat selon lequel le montant des charges d'exploitation est annuellement révisé par application d'une formule contractuelle qui valorise plusieurs indices publiés par l'INSEE,

Considérant l'abandon par l'INSEE de la publication d'un indice valorisé contractuellement,

Considérant la recommandation faite par l'INSEE de substitution par un nouvel indice,

Considérant l'accord intervenu entre Vichy Communauté et le délégataire Transdev Vichy pour suivre la recommandation de l'INSEE pour le remplacement de :

- l'indice INSEE 01567457 « *Indice trimestriel des salaires mensuels de base de l'ensemble des salariés – regroupement spéciaux* » par l'indice par l'indice INSEE 01 056 27 19 « *Indice trimestriel des salaires mensuels de base tertiaire (NAF rev 2) Postes GZ à RU du niveau A17* ».

Propose au Conseil Communautaire :

- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer avec le délégataire Transdev Vichy l'avenant n°10 à intervenir au contrat de concession de service public qui n'emporte aucune modification des annexes contractuelles conformément au projet d'avenant annexé,

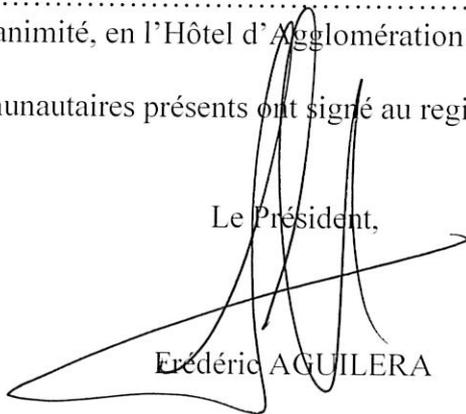
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve ces dispositions,
- charge M. le Président et le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 4 mars 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Frédéric AGUILERA



VICHYCOMMUNAUTÉ

**CONCESSION DE SERVICE PUBLIC
TRANSPORTS URBAINS
CONTRAT EN DATE DU 20 DECEMBRE 2017
AVENANT N° 10**

A. Contractants

Autorité délégante :

VICHY COMMUNAUTE- Communauté d'Agglomération
9, place Charles de Gaulle – CS92956
03209 VICHY Cedex

Représentée par Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique
Habilitation à l'effet des présentes par arrêté n° 2020-45 du 23 juillet 2020

Délégataire :

TRANSDEV VICHY
Boulevard Alsace Lorraine – 03300 CUSSET

Représenté par Madame Sylvie BAQUE, Présidente,

B. Avenant

Article 1: Objet

Le montant des charges d'exploitation de la concession est annuellement révisé par application d'une formule contractuelle (article 31-2 du contrat) qui valorise plusieurs indices publiés par l'INSEE. Le présent avenant a pour objet de substituer les références de l'indice INSEE 01567457 « *Indice trimestriel des salaires mensuels de base de l'ensemble des salariés – regroupement spéciaux* » dont la publication a été stoppée par l'Institut National.

Article 2 : Modification de l'article 31-2 du contrat

L'indice INSEE 01567457 « *Indice trimestriel des salaires mensuels de base de l'ensemble des salariés – regroupement spéciaux* » dont la publication est stoppée est remplacé par l'indice INSEE 01 056 27 19 « *Indice trimestriel des salaires mensuels de base tertiaire (NAF rev 2) Postes GZ à RU du niveau A17* ».

Article 3 : Autres conditions

L'ensemble des clauses du contrat initial non modifiées demeurent applicables pour autant qu'elles ne dérogent pas au présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

C – Signatures des parties

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour le Délégué :

Pour l'Autorité Déléguée :

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 35 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04/03/2021

MOBILITES DURABLES - CONCESSION DE SERVICE PUBLIC -

Objet de l'acte : TRANSPORT URBAIN MOBIVIE - INDEXATION DES CHARGES

CONTRACTUELLES - CHANGEMENT D'INDICES INSEE - AVENANT N° 10
AU CONTRAT

.....
Date de décision: 04/03/2021

Date de réception de l'accusé 01/04/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 04MARS2021_35

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210304-04MARS2021_35-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .7

Domaines de competences par themes

Transports

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 35.pdf (99_DE-003-200071363-20210304-04MARS2021_35-DE-1-
1_1.pdf)